

Mai 2024

---

# **Le rapport social unique (RSU)**

Campagne 2023

- **Introduction**
  - **Intérêts et enjeux du RSU**
  - **Supports mis à votre disposition**
  - **Les éléments de saisie**
- **Une démonstration de l'application**
- **Des conseils pratiques et exemple de synthèse**
- **Date limite de saisie prévisionnelle**

- RSU – campagne 2023



# Introduction

### **Base de données sociales et rapport social unique dans la fonction publique (décret n°2020-1493 du 30/11/2020)**

→ Application de l'article 5 de la LTFP

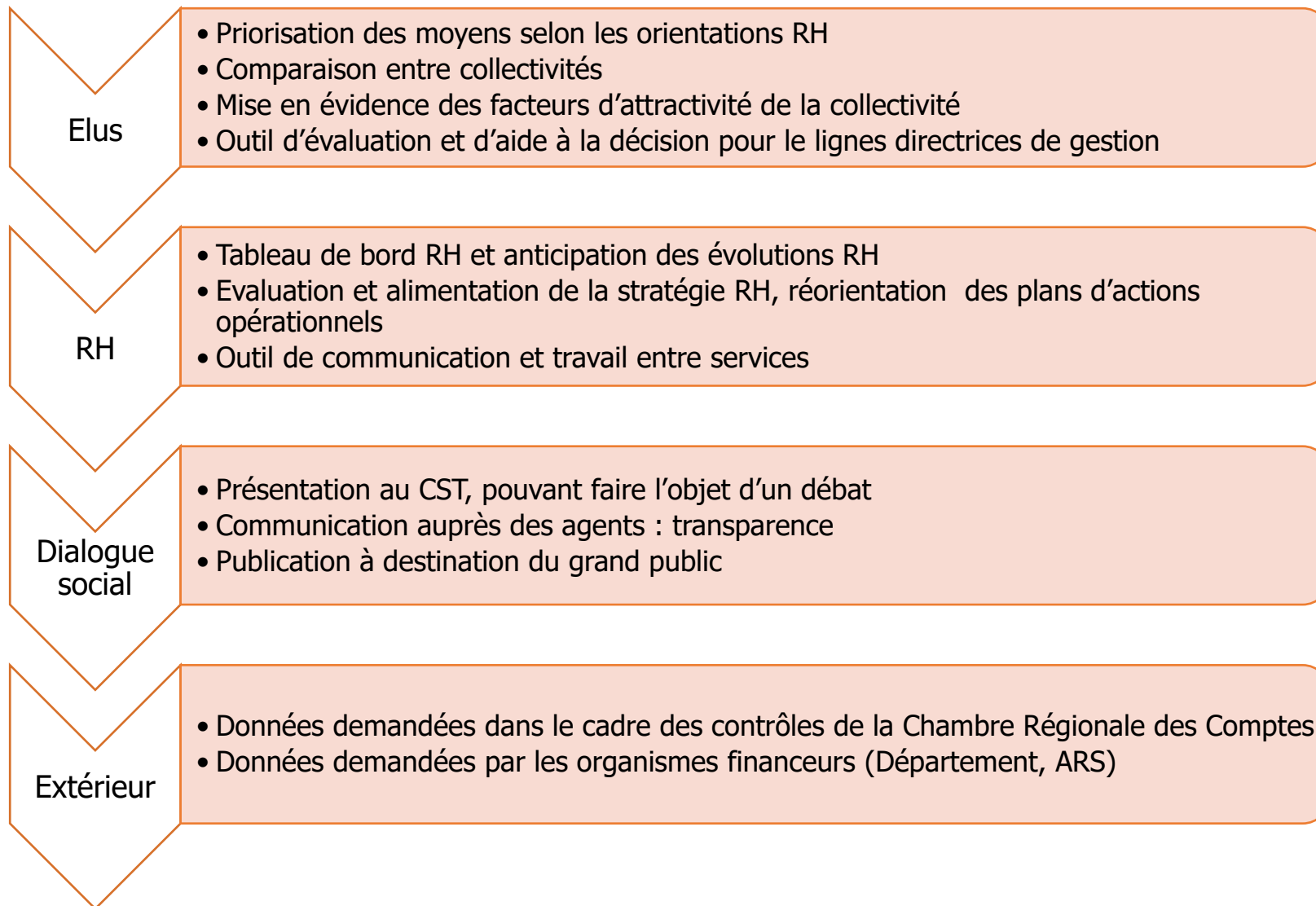
**Depuis 2021, le rapport social unique (RSU) est annuel** et remplace l'ancien bilan social (tous les 2 ans)

Il se fonde sur une base de données actualisée annuellement concernant :

- L'emploi
- Le recrutement
- Les parcours professionnels
- La rémunération
- La santé et sécurité au travail
- La formation
- Organisation du travail, qualité de vie au travail
- L'action sociale et la protection sociale
- Le dialogue social
- La discipline
- Et : le RASSCT, Handitorial et GPEEC



## L'intérêt pour nos collectivités



**Suivre l'évolution des données RH de la collectivité sur plusieurs années**

Connaître les spécificités de sa structure

**Se comparer avec des collectivités de même strate (fiches repères)**

Se situer à l'échelle régionale et suivre les tendances nationales

**Réaliser un état des lieux des données RH pour mieux connaître sa collectivité**



**Permettre des réflexions à l'échelle d'un territoire**

Ex : GPEEC de territoire, plan de formation intercommunal ...

**Contribuer à l'élaboration des Lignes Directrices de Gestion (LDG)**

Disposer de données pour alimenter la stratégie RH

## Quel recueil de données...

arrêté du 10 décembre 2021 modifié par l'arrêté du 14 août 2023.

- Emploi
- Recrutement
- Parcours professionnel
- Rémunérations
- Santé et sécurité au travail
- Formation
- Organisation du travail et amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail
- Actions sociales, protections sociales
- Dialogue social
- Discipline,
- + Environnement



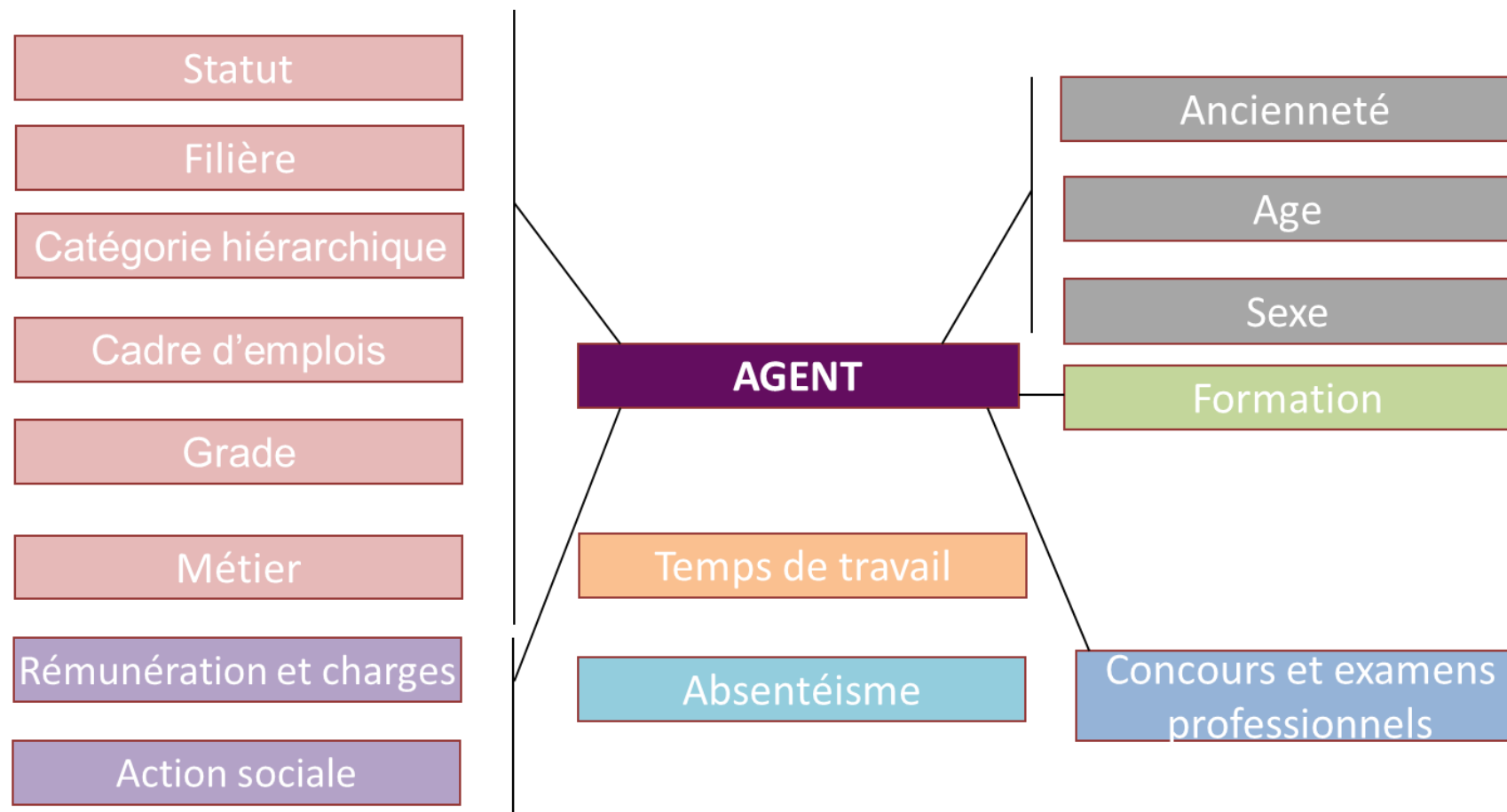


Auxquels sont associés (pas de caractère obligatoire) :

- RASSCT (Rapport Annuel sur la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail) : fort intérêt pour le CST départemental,
- HANDITORIAL (emploi des travailleurs handicapés)
- GPEEC : intérêt pour la définition des métiers en tension



## Les principaux indicateurs



## Nouveautés :

### Rubrique Parcours professionnels

- IND 1.9.6.1.c Agents promouvables pour un avancement de grade

### Rubrique Rémunération

- IND 3.1.1 Rémunérations des fonctionnaires ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2023 : Ajout des colonnes IFSE et CIA
- IND 3.2.1 Rémunérations des contractuels occupant un emploi permanent ayant travaillé au moins un jour durant l'année 2023 : Ajout des colonnes IFSE et CIA

### Rubrique Santé et sécurité

- IND 4.1.1 Agents affectés à la prévention : Ajout de colonnes Hommes et Femmes
- IND 4.1.8 Registre de danger grave et imminent
- IND 4.2.8 Nombre d'accidents mortels selon le genre

### Rubrique Formation

- IND 5.1.1.2 Journées de formation suivies par les fonctionnaires et contractuels sur un emploi permanent présents au 31/12/2023 et nombre d'agents sur emploi permanent ayant participé à au moins une journée de formation en 2023 : Ajout des colonnes « dont CPF » selon le genre

### Rubrique Droit sociaux

- IND 6.1.0 Nombre de représentants du personnel par type d'instance : Ajout du genre en colonnes

### Rubrique Environnement (nouvelle rubrique)

- IND 9.1.1 Nombre d'agents, par sexe, qui bénéficient du remboursement des frais de trajets domicile – travail en transport en commun
- IND 9.1.2 Nombre d'agents, par sexe, qui bénéficient du forfait de mobilité durable
- IND 9.1.3 Nombre d'agents, par sexe, qui bénéficient de la prime de covoiturage

Une page dédiée pour vous accompagner...



Accès  
direct

- \* Des guides d'utilisateur
- \* Une foire aux questions

Mais aussi :

- un interlocuteur dédié

une adresse courriel spécifique :

[rsu@cdg29.bzh](mailto:rsu@cdg29.bzh)

Pour vous accompagner dans votre remplissage, le CDG29 vous met à disposition :

- [La fiche pratique – Guide « pas à pas » de saisie en ligne \(campagne 2023\)](#)
- [Le guide utilisateur à destination des collectivités \(2022\) qui explique notamment comment importer les fichiers DSN ou fichier d'échange](#)
- [La Foire aux Questions sur l'application \(2022\)](#)
- [Guide l'Essentiel : les étapes essentielles à la réalisation de votre RSU – collectivités de moins de 10 agents](#)



**Rapport Social Unique : Campagne 2023**  
Rassct / Handitorial / Gpeec

**FICHE PRATIQUE**

**N.B. : Un grand merci à l'équipe du CDG 50 sur lequel se base ce document !**

Afin de vous accompagner dans la réalisation de votre RSU – campagne 2023, cette fiche pratique reprend les points essentiels pour vous faciliter la saisie en ligne.

Une page est dédiée au RSU 2023 sur le site internet du CDG 29 ([www.cdg29.bzh/](http://www.cdg29.bzh/)). Je gère les RH / Mon quotidien / Rapport social unique). Cette fiche vient en complément des documents mis à votre disposition :

- un guide de saisie
- une foire aux questions (FAQ)
- un questionnaire reprenant la majorité des questions du RSU (pour une saisie agent par agent)
- la liste des indicateurs avec le lien vers leur fiche technique (pour une saisie en consolidé) *disponible au cours de l'été*

**Contact :**  
Sébastien Le Couriaut  
02 98 64 11 30  
rsu@cdg29.bzh

**Les étapes du Rapport Social Unique**

**Préparer son RSU**

- Accéder à son espace de saisie
- Modifier ses informations
- Choisir son mode de pré-remplissage : importer ses DSN 2022, fichier d'échange SIRH, générer un RSU vide

**Saisir son RSU**

- Etape 1 - Saisir les données : informations générales + informations collectivité + données sur les agents
- Etape 2 - Passer en "consolidé" et finaliser son RSU
- Etape 3 - Transmettre son RSU au CDG

**Disposer de**

- Corriger et/ou compléter son RSU + recevoir un mail de validation
- Récupérer une copie de son RSU
- Éditer une synthèse de son RSU

# RAPPORT SOCIAL UNIQUE

GUIDE UTILISATEUR 2024 | SAISIE DU RSU



Ce guide est destiné à toutes les collectivités pour l'utilisation de l'application [www.bs.donnees-sociales.fr](http://www.bs.donnees-sociales.fr)

**ACCÉDER**  
À L'APPLICATION DE SAISIE EN LIGNE

**COMPLÉTER**  
ET ENREGISTRER VOS DONNÉES

**TRANSMETTRE**  
VOTRE RAPPORT SOCIAL UNIQUE

**DISPOSER**  
D'UNE SYNTHÈSE CHIFFRÉE  
ET GRAPHIQUE DU RSU

## RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2023 GUIDE L'ESSENTIEL

Observatoire régional

de l'emploi territorial

et des données sociales

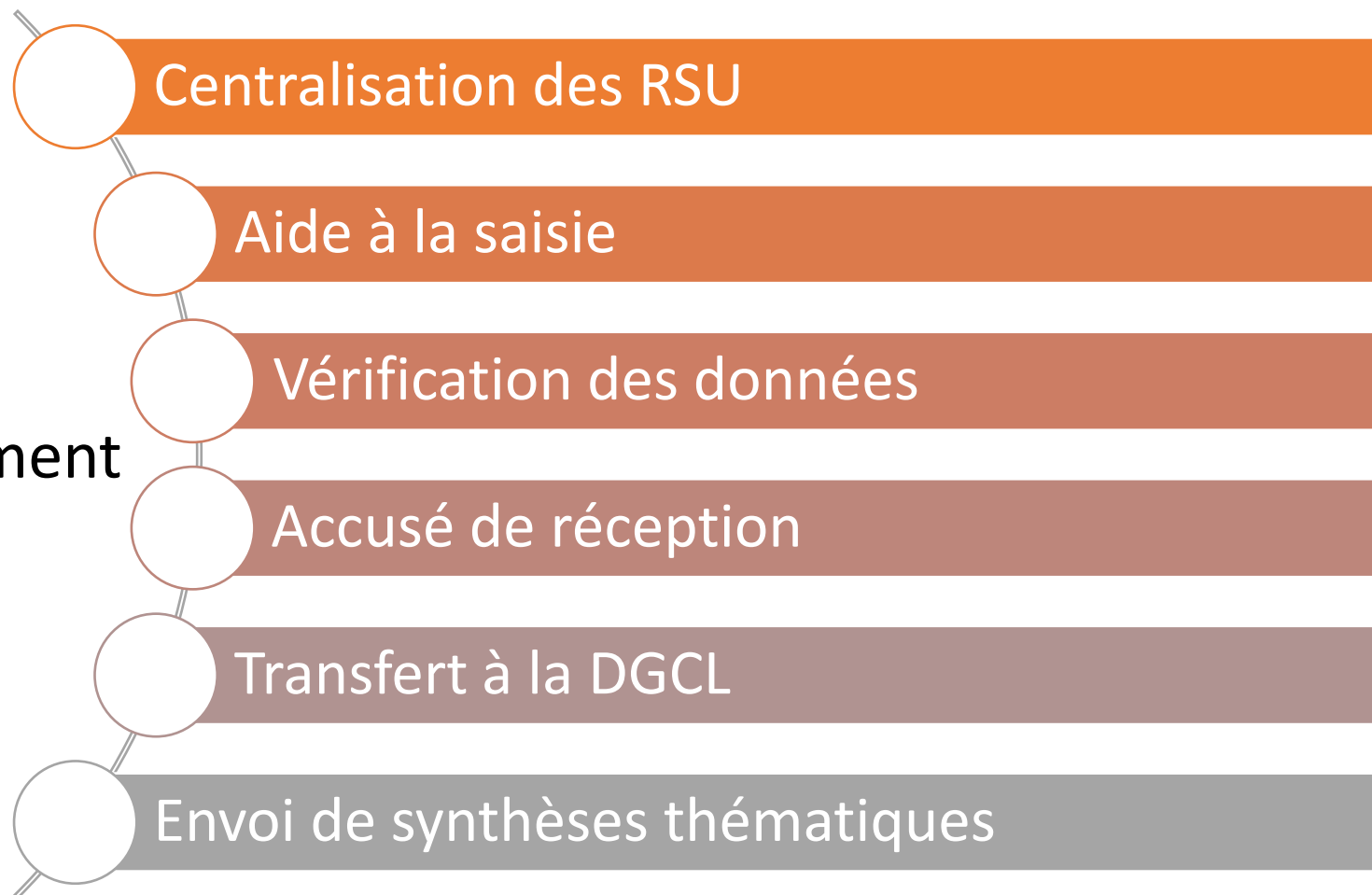
Avril 2024



COORDINATION C.D.G. OCCITANIE

RSU – campagne 2023

## Notre accompagnement



# Démonstration de l'application

## Se connecter sur l'application :

<https://bs.donnees-sociales.fr>

soit par Firefox



soit par Google Chrome



**Ne pas utiliser Internet Explorer**



## L'authentification dans l'application

<https://bs.donnees-sociales.fr>

1

Identifiant :\*

Vous devez entrer votre identifiant.

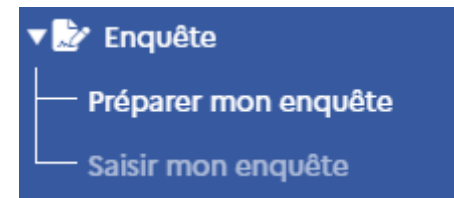
Mot de passe :\*

Vous devez entrer votre mot de passe.

N.B. : A compter de 3 tentatives de saisie du MDP, le compte sera bloqué : contacter le CDG pour transmission d'un MDP temporaire.

2

Sur le menu Accueil,  
Cliquez sur « Préparer mon  
enquête »  
Ou « saisir mon enquête »



Pour toute question, conseil,  
aide :  
rsu@cdg29.bzh



- ACCUEIL
- Enquête
  - Préparer mon enquête
  - Saisir mon enquête
- Analyse
  - Exporter mes données sociales

## RSU 2023

<b>Etat du RSU</b>  Non saisie   0 <b>Rapport d'incohérences</b>	<b>Mode de saisie</b>  -	<b>Pré-remplissage</b>  -	<b>Date d'initialisation</b>
---	--------------------------------	---------------------------------	------------------------------

- ACCUEIL
- Enquête
  - Réinitialiser mon enquête
  - Saisir mon enquête
- Analyse
  - Exporter mes données sociales
- Aide
  - Voir la FAQ
  - Poser une question
  - Visualiser mes réponses
- Lien vers GPEEC

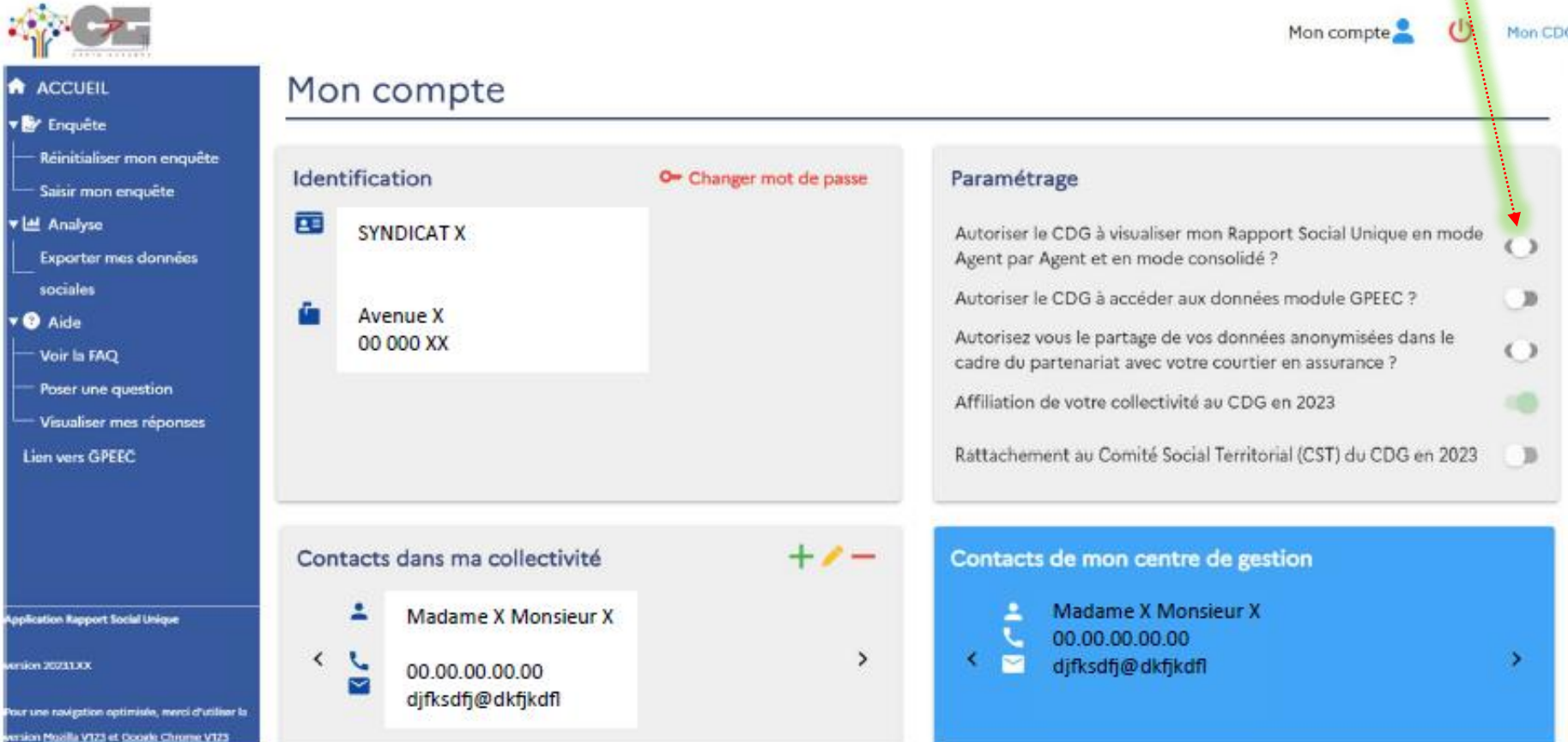
## RSU 2023

 **Poursuivre ma saisie**

<b>Etat du RSU</b>  En cours de saisie   0 <b>Rapport d'incohérences</b>	<b>Mode de saisie</b>  Consolidé	<b>Pré-remplissage</b>  Manuel	<b>Date d'initialisation</b>  26/03/2024
---	--	--------------------------------------	--

En cliquant sur « mon compte »

Cocher « **Oui** » pour que nous puissions accéder à votre Bilan Social et vous aider dans la saisie





ACCUEIL

- Enquête
  - Réinitialiser mon enquête
  - Saisir mon enquête
- Analyse
  - Exporter mes données sociales
- Aide
  - Voir la FAQ
  - Poser une question
  - Visualiser mes réponses

Lien vers GPEEC

Application Rapport Social Unique  
version 202311.XX  
Pour une navigation optimisée, merci d'utiliser la version Mozilla V723 et Google Chrome V723

Mon compte   Mon CDG

### Mon compte

#### Identification Changer mot de passe

SYNDICAT X

Avenue X  
00 000 XX

#### Paramétrage

- Autoriser le CDG à visualiser mon Rapport Social Unique en mode Agent par Agent et en mode consolidé ?
- Autoriser le CDG à accéder aux données module GPEEC ?
- Autorisez vous le partage de vos données anonymisées dans le cadre du partenariat avec votre courtier en assurance ?
- Affiliation de votre collectivité au CDG en 2023
- Rattachement au Comité Social Territorial (CST) du CDG en 2023

#### Contacts dans ma collectivité + -

Madame X Monsieur X

00.00.00.00.00  
djfkdsfj@dkfjkdfi

#### Contacts de mon centre de gestion

Madame X Monsieur X  
00.00.00.00.00  
djfkdsfj@dkfjkdfi

Liste des contacts dans la collectivité :  
plusieurs noms possibles

Coordonnées du contact au sein du  
CDG29

## 4 enquêtes en une :

- Le Rapport Social Unique (Rapport d'Etat sur la Collectivité)
- Les questions de l'enquête Handitorial
- Les questions RASSCT
- Les questions GPEEC et GPEEC + (Diplômes détaillés)

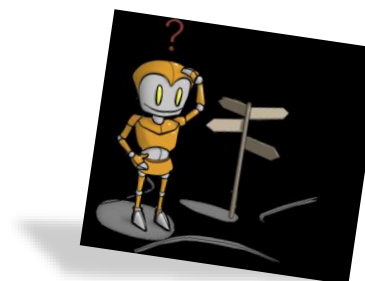
## Afin de lancer votre enquête, vous choisissez

### Votre mode de saisies :

- Le mode « agent par agent »
- Le mode « consolidé » ou « tableau par tableau »

### Votre mode de remplissage :

- DSN + RELYENS pour les collectivités adhérentes
- Fichier d'échange (« tableau par tableau »)
- Sans pré-remplissage « agent par agent »



Nouveauté campagne 2023 : une base de données plus ergonomique



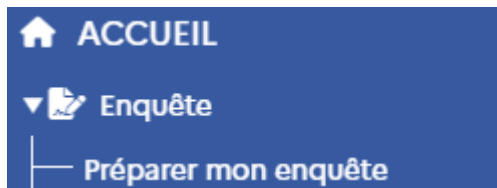
## Les deux modes de saisies, en détail :

### 1. Le mode « agent par agent »



### 2. Le mode « consolidé » ou « tableau par tableau »







→ Démarrer ma saisie RSU 2022

Cliquer ici pour un remplissage manuel


Cliquer ici pour le pré-remplissage


### Démarrer une saisie avec pré-remplissage

 Importer mes données

 Base carrière CDG

### Démarrer une saisie sans pré-remplissage


 Agent par agent

 Tableau par tableau

### Aucun agent rémunéré en 2022

Transmettre mon RSU à vide

### Effacer les données saisies

 Réinitialiser le mode de saisie

## Pré-remplissage avec les DSN de la collectivité

- Nom, Prénom, Genre, Date de naissance (mois/année)
- Statut (à compléter pour les contractuels)
- Catégorie, Cadre d'emploi et Grade
- Position statutaire
- Promotion et avancement de grade
- Mouvements (départs, arrivées et changement de statut)
- Rémunération selon le statut
- Temps de travail
- Nombre et type d'absence au cours de l'année (reprise uniquement des absences qui sont dans les DSN)



## Pré-remplissage RELYENS

- Accident du travail
- Accident de trajet
- Maladies professionnelles

### **Éléments nécessaires pour le RASSCT**

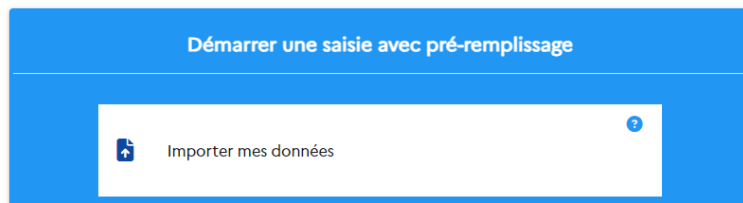


L'import RELYENS n'est réalisable  
que si les fichiers DSN ont été  
importés



**Impératif : Bien contrôler les données  
et compléter les autres indicateurs**

## Démarrer ma saisie RSU 2022



**import DSN**

Importer mes données

Sélectionner le fichier à importer

 BREUILNVE\_012022\_M\_CLO.dsn

Type de fichier: DSN.

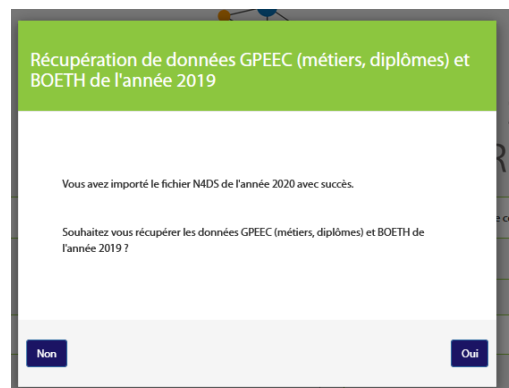
 Importer

Importer fichier DSN

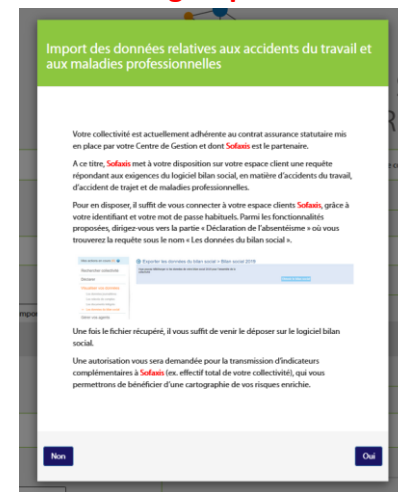
- BREUILNVE\_012022\_M\_CLO.dsn: Ce fichier traite 13 agents pour le mois de Janvier 2022

Réinitialiser Mois suivant

**Possibilité de récupérer les données  
GPEEC et BOETH N-1**



**Import RELYENS pour les  
collectivités adhérentes au contrat  
groupe**

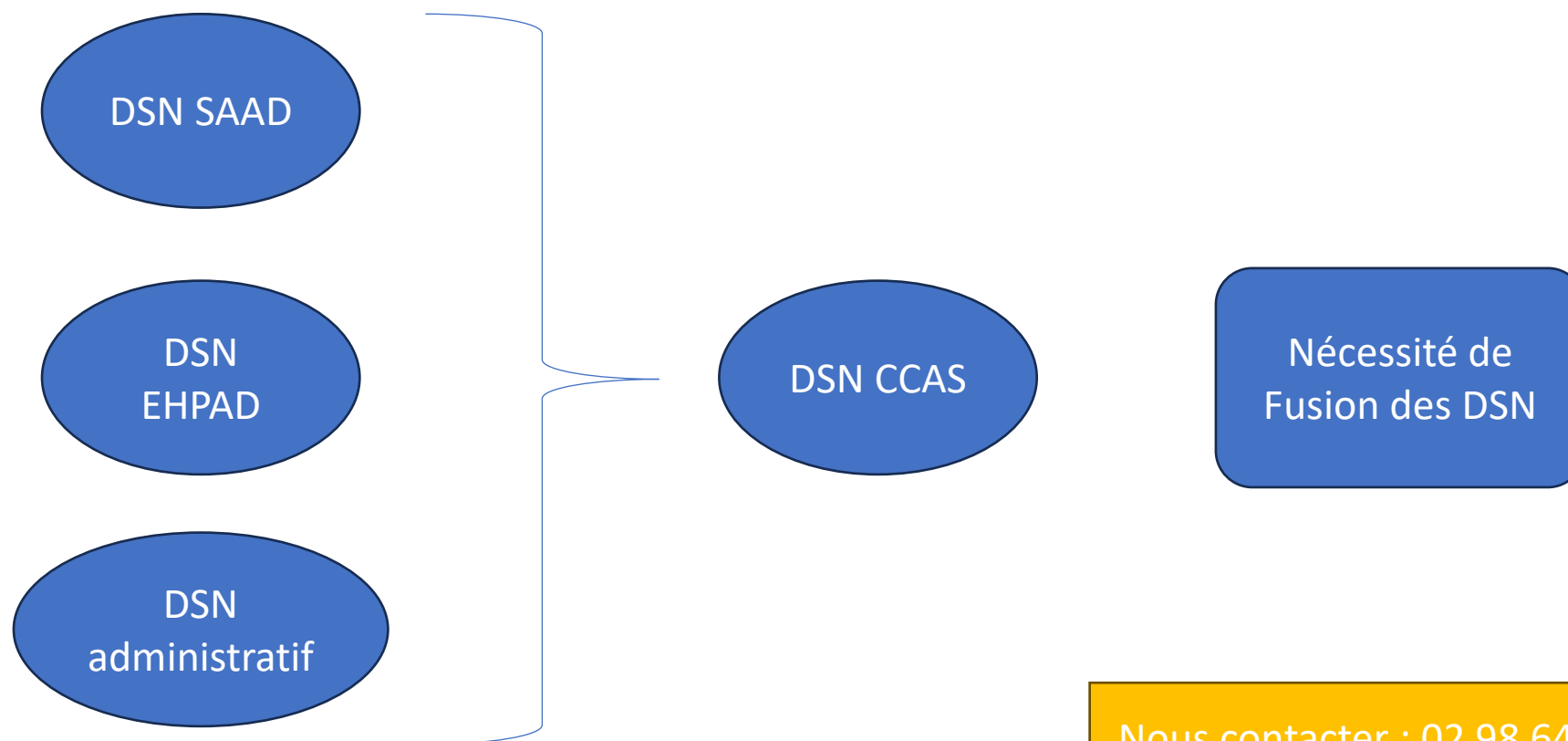


**Précision :** La DSN étant mensuelle, il convient donc d'importer les 12 fichiers DSN.



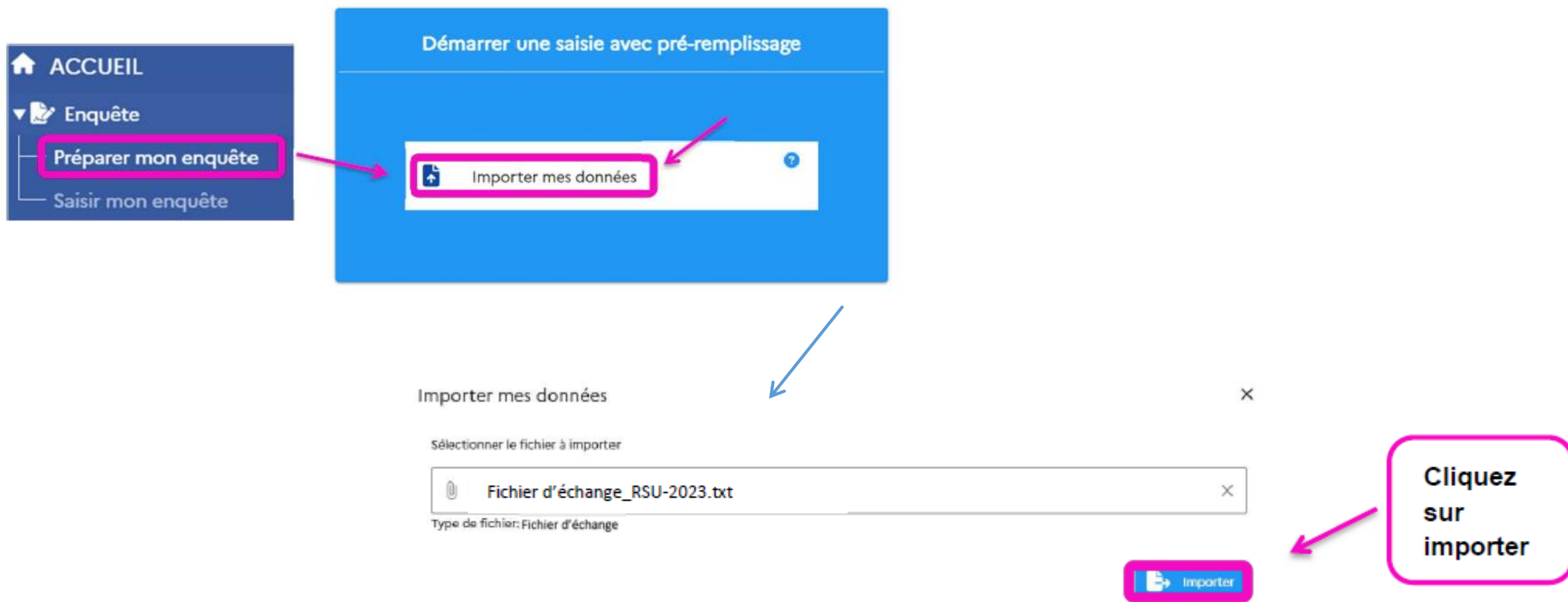
# Cas particulier

Plusieurs budgets pour une même structure (ex : SAAD et EHPAD géré par un CCAS)



Nous contacter : 02 98 64 11 30  
rsu@cdg29.bzh

## Pré-remplissage avec un fichier d'échange



ACCUEIL

Enquête

Préparer mon enquête

Saisir mon enquête

Démarrer une saisie avec pré-remplissage

Importer mes données

Importer mes données

Sélectionner le fichier à importer

Fichier d'échange\_RSU-2023.txt

Type de fichier: Fichier d'échange

Importer

Cliquez sur importer

Le fichier est importé !

N.B. : On est alors automatiquement en « consolidé » ou « tableau par tableau »

# Cas particulier

Il peut apparaître un rapport  
d'erreur suite à l'import

 Rapport d'import (65 erreurs)



Peut être téléchargé  
pour savoir où sont les  
erreurs



A transmettre à votre fournisseur de logiciel de paie

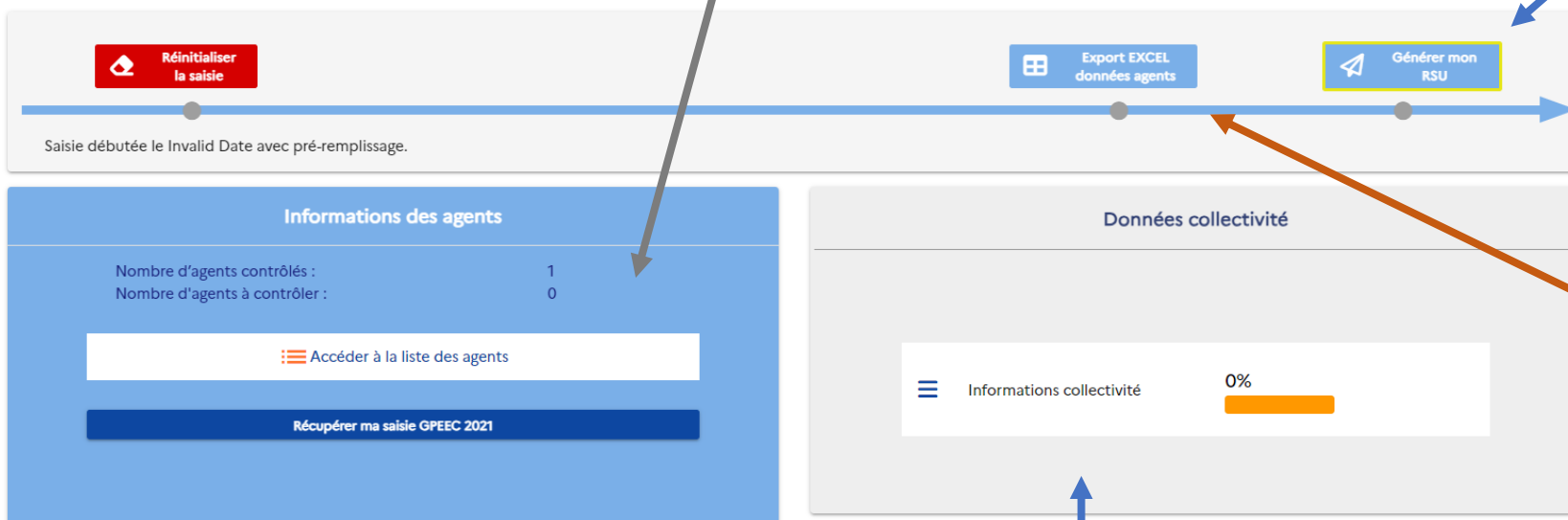


Ne bloque pas la suite du remplissage des données (mais il y aura des données manquantes)

# Le mode « agent par agent »

Le tableau récapitulatif

Tableau de bord agent par agent



La collectivité peut générer le consolidé.

Après avoir saisi en consolidé, seul le CDG peut faire la manip de revenir en agent par agent. (Risque de perte de données, fausse manip de la coll. etc...)

« L'export Agent » permet de savoir rapidement ce qui a été saisi par la collectivité ou pré-rempli par les DSN notamment

La partie « informations collectivité »

## Saisie agent par agent

Statut	Effectif théorique au 31/12/2021	Nombre d'arrivées en 2022	Nombre de départs en 2022	Effectifs présents et rémunérés au 31/12/2022
Fonctionnaire	2	0	0	2
Contractuel permanent	0	0	0	0
Contractuel non permanent	0	0	0	0
Emplois permanents	2	0	0	2

[+ Ajouter agent](#)

Nombre d'agent contrôlés : 2

Nombre d'agent à contrôler : 0

Colonnes visibles : ID, Nom, Prénom, Commentaire, Date de naissance, Genre, Statut, Etat, BOETH, Action

	ID	Nom	Prénom	Commentaire	Date de naissance	Genre	Statut	Etat	BOETH	Action
<input type="checkbox"/>	104883	FERREIRA	Alexandre		03/1924	Homme	Titulaire	7%	Non	<a href="#">Modifier</a>
<input type="checkbox"/>	104884	Maheas	Erwan		07/1929	Homme	Titulaire	7%	Non	<a href="#">Modifier</a>

Lignes par page : Tous 1-2 sur 2

La collectivité peut saisir dans une case commentaire l'établissement secondaire de l'agent (EPHAD...)

Nom\* FERREIRA

Prénom\* Alexandre

Date de naissance\* 03/1924

Genre\*  Homme  Femme

Commentaire

## Le remplissage agent par agent


Information d'agent


- Statut
- Rémunération
- Absence
- Formation
- Autre
- Gpeec

Par agent : cliquer pour remplir les champs d'information  
Puis compléter les menus déroulants

Les cercles donnent une idée de  
l'avancement du remplissage

Est-ce que l'agent a suivi une formation au cours de l'année ?  
 Oui  Non

L'agent a-t-il sollicité une VAE ?   
 Oui  Non

L'agent a-t-il effectué un bilan de compétences ?   
 Oui  Non

L'agent a-t-il bénéficié d'un congé de formation ?  
 Oui  Non

Ne pas oublier d'enregistrer

 Enregistrer

# Le remplissage agent par agent

## Le cas particulier de la rémunération

Les primes et indemnités doivent être détaillées

Période de rémunération

Période du   au  

Statut  
Titulaire 


Nombre d'heures rémunérées

Montant total de rémunération brute €

Temps de travail

ETPR  
0,00

Dont primes et indemnités €

Type de contrat 

Nombre d'heures supplémentaires

Dont CIA €

Dont IFSE €

Catégorie

Nombre d'heures complémentaires

Dont NBI €

Dont CTI €

Filière

Dont HC/HS €

Dont SFT €

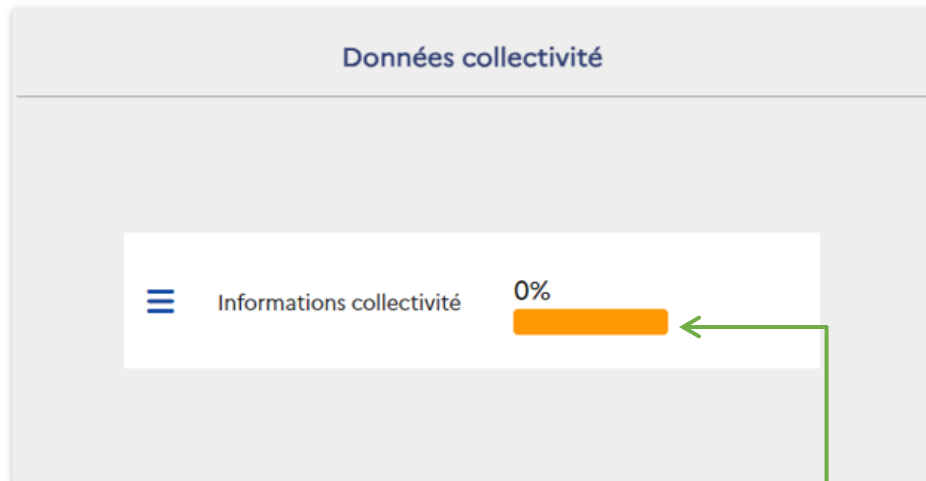
Cadre d'emplois

Dont IR €



Normalement, les données DSN seront mieux exportées cette année

Détail de la rémunération,  
remplie en partie par la DSN



Ensemble de menus déroulants regroupés par indicateurs  
Tous sont à compléter pour obtenir 100%

N.B. : beaucoup plus de questions que dans la précédente version



Un exemple de catégorie pour la collectivité

- Information collectivité
- 1.2.5
  - 1.3.2
  - 1.6.2
  - 1.9.6.1c
  - 1.9.7**
  - 1.9.9
  - 2.1.0
  - 2.1.5
  - 2.1.6
  - 2.1.7
  - 2.1.9
  - 2.2.0
  - 2.2.4
  - 2.2.5
  - 2.2.9



Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle

Fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent		
Catégorie	Hommes	Femmes
Catégorie A		
Catégorie B		
Catégorie C		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

PRÉCÉDENT

SUIVANT

 Enregistrer

Ne pas oublier  
d'enregistrer pour  
chaque catégorie

Une fois l'ensemble complété, il faut passer en mode « consolidé »

## Tableau de bord agent par agent

 Réinitialiser  
la saisie


 Export EXCEL  
données agents

 Générer mon  
RSU

Saisie débutée le 26/03/2024 sans pré-remplissage.


### Informations des agents

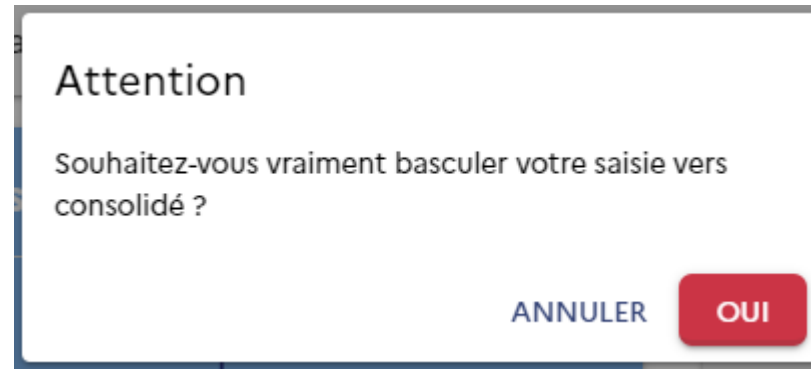
Nombre d'agents contrôlés : 0  
Nombre d'agents à contrôler : 1

 Accéder à la liste des agents

Récupérer ma saisie GPEEC 2022

### Données collectivité

 Informations collectivité 0%



Rappel d'une précaution :

Il est possible, une fois passé en consolidé, de revenir à « agent par agent » MAIS :

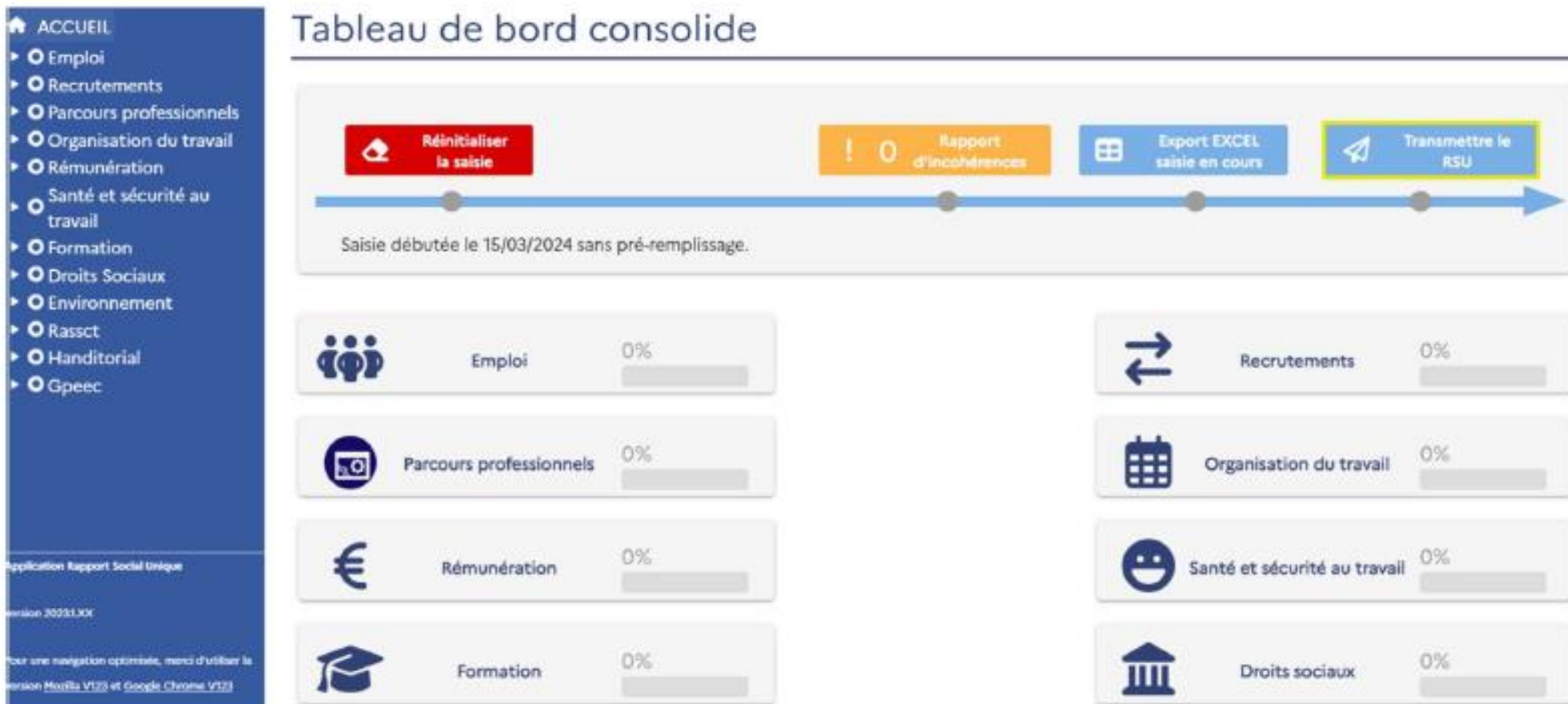
Après une saisie « agent par agent » et la génération du consolidé, toute saisie dans le consolidé sera perdue lors du retour « agent par agent »

Pour toute question, conseil,  
aide :  
[rsu@cdg29.bzh](mailto:rsu@cdg29.bzh)

# La saisie « consolidée » ou « par tableau »

De manière identique à la saisie agent par agent, la collectivité retrouve sur le menu principal de gauche, l'ensemble des parties qui composent le Rapport social Unique, RASSCT, Handitorial et GPEEC si celles-ci ont été activées par le CDG.

Les barres de progression pour chaque partie se complètent dès lors que la collectivité a validé un tableau au sein de cette partie.



**Tableau de bord consolidé**

Accueil

- Emploi
- Recrutements
- Parcours professionnels
- Organisation du travail
- Rémunération
- Santé et sécurité au travail
- Formation
- Droits Sociaux
- Environnement
- Rassct
- Handitorial
- Gpeec

Application Rapport Social Unique  
Version 20231.XXX  
Pour une navigation optimale, merci d'utiliser la version Mozilla Firefox V123 et Google Chrome V123

Réinitialiser la saisie

10 Rapport d'incohérences

Export EXCEL saisie en cours

Transmettre le RSU

Saisie débutée le 15/03/2024 sans pré-remplissage.

Partie	Progression
Emploi	0%
Recrutements	0%
Parcours professionnels	0%
Organisation du travail	0%
Rémunération	0%
Santé et sécurité au travail	0%
Formation	0%
Droits sociaux	0%

Pour afficher les questions des différentes rubriques (Emploi, Recrutements)...cliquez sur l'intitulé de la rubrique (1).

1



OU



1



Puis sur l'indicateur concerné



2

**MON ENQUÊTE 2023**

RETOUR

● En cours ● Donnée(s) en attente ● Erreur(s) de cohérence ● Donnée(s) remplie(s) à 0 ● Donnée(s) remplie(s)

Incohérences

Indicateur 1.1.0 A

0% Nombre d'agents fonctionnaires de la fonction publique territoriale occupant un emploi fonctionnel rémunérés au 31/12/2023, par statut d'origine, cadre d'emplois, sexe et grade de détachement

Champ : les tableaux qui suivent concernent les fonctionnaires et contractuels occupant un emploi permanent fonctionnel rémunéré au 31/12/2023

groupes de lignes  
Administrative, Incendie secours, Technique

Emplois fonctionnels	Fonctionnaires de la fonction publique territoriale									
	Administrateurs		Attachés		Ingénieurs en chef		Ingénieurs		Autres	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Administrative										
Directeur général des services ou directeur										
Directeur général adjoint des services ou directeur adjoint										

Il suffit de cliquer sur les mots pour débloquer les tableaux des indicateurs à remplir

- ACCUEIL
- Voir la FAQ
- Emploi
- Recrutements
- Parcours professionnels
  - 1.9.4
    - 1.9.4a
    - 1.9.4b
  - 1.9.4.1
  - 1.9.4.2
  - 1.9.5
  - 1.9.6.1
  - 1.9.6.2
  - 1.9.7
  - 1.9.9
- Organisation du travail
- Rémunération
- Santé et sécurité au travail
- Formation
- Droits Sociaux
- Environnement
- Rassct
- Handitorial
- Gpeec

Application Rapport Social Unique  
version 2024.1.6.2

Pour une navigation optimisée, merci d'utiliser la version Mozilla V125 et Google Chrome V125

**MON ENQUÊTE 2023** RETOUR

● En cours 
 ● Donnée(s) en attente 
 ● Erreur(s) de cohérence 
 ● Donnée(s) remplie(s) à 0 
 ● Donnée(s) remplie(s)

Incohérences 0

Indicateur 1.9.4b

100% Départs dans l'année 2023 d'agents contractuels sur emplois permanents, par motifs de départ et selon le sexe et la catégorie

Champ : le tableau qui suit concerne les agents contractuels sur emplois permanents

**Remarque :** prendre en compte uniquement le dernier mouvement de l'année. Les agents contractuels qui ont cumulé des contrats avec des périodes fréquentes d'interruption ne doivent être comptés qu'une fois.

Nombre d'agents sur emploi permanent au 31/12/2022	Nombre d'arrivées dans la collectivité en 2023	Nombre de départs de la collectivité en 2023	Nombre d'agents sur emploi permanent au 31/12/2023
61	0	0	61

groupes de lignes  
Départs définitifs, Départs temporaires

Contractuels sur emplois permanents	Hommes				Femmes				Total Hommes+ Femmes
	Motif de départ	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
- Départs temporaires									
Mise à disposition dans une autre collectivité ou structure (Ne prendre en compte que les mises à disposition complètes)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Congé formation encore rémunéré par la collectivité (max 1 an)	0	Catégorie C - Hommes - Congé parental			0	0	0	0	0
Congé formation au-delà d'un an	0	Catégorie C - Hommes - Congé parental			0	0	0	0	0
Congé parental	0	Catégorie C - Hommes - Congé parental			0	0	0	0	0
Congés sans traitement (convenances personnelles, suivi de conjoint)	0	Catégorie C - Hommes - Congé parental			0	0	0	0	0
ANNULER VALIDER									
Démission	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fin de contrat (ne pas inclure les agents contractuels mis en stage dans l'année)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
dont fin de contrat d'agent remplaçant article 3-1 (ne pas inclure les agents contractuels mis en	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Puis remplir les cases correspondantes



Fonctionnaires de la fonction publique territoriale													
	Attachés			Ingénieurs en chef			Ingénieurs			Autres			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

PRÉCÉDENT

SUIVANT

 Enregistrer

Attention à bien enregistrer les données complétées

Pour faciliter le contrôle des données, il y a une distinction entre :

## Donnée(s) remplie(s)

Indicateur 1.9.4a

100% Départs dans l'année 2023 d'agents titulaires et stagiaires, par motifs de départ et selon le sexe et la catégorie

1.9.4a	Fonctionnaires				Hommes				Femmes				Total Hommes + Femmes	
	Motif de départ	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C		Total
		- Départs temporaires												
		- Départs définitifs												
	Mutation (changement de collectivité)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fin de détachement dans votre collectivité (agents originaires d'autres structures: fonction publique d'Etat, fonction publique hospitalière, ...dont le détachement dans votre collectivité s'est terminé dans l'année)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Décharge d'emploi et de fonctions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Agent pris en charge par le CNFPT ou le CDG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Démission	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	Départ à la retraite	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1

## Donnée(s) remplie(s) à 0

Indicateur 1.9.3.1

100% Arrivées de contractuels sur emplois permanents dans l'année 2023 - Recrutements de remplaçants, réintégrations et retours

Champ : les tableaux suivants concernent les agents contractuels sur un emploi permanent, arrivés au cours de l'année 2023

1.9.3.1	groupes de colonnes Dont SPV, Par type d'emplois								
	Recrutements	Contractuels (assimilés aux cadres d'emploi)						Total	Dont SPV
		Temps complet			Temps non complet				
		Hommes	Femmes	Total temps complet	Hommes	Femmes	Total temps non complet		
	Remplaçants	0	0	0	0	0	0	0	0
	Réintégration (agent non rémunéré pendant la période)	0	0	0	0	0	0	0	0

## Non saisi

Indicateur 1.9.7

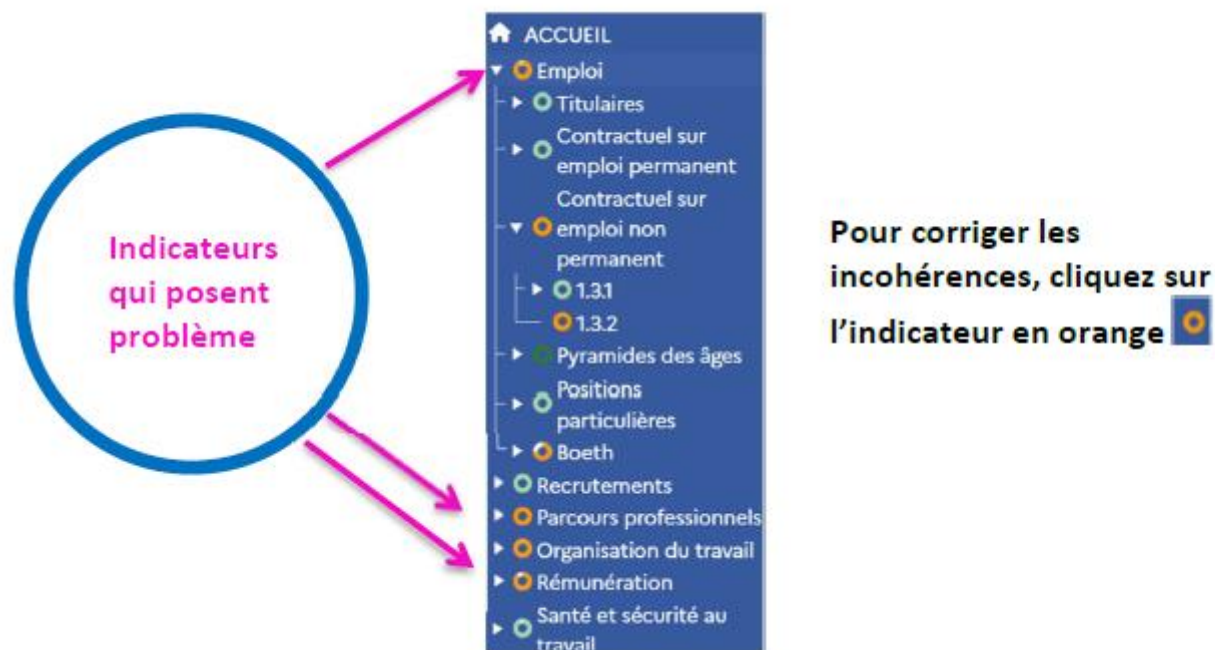
0% Nombre d'agents fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle en 2023

Champ : le tableau qui suit concerne les fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent ayant bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle au cours de l'année 2023

1.9.7	Catégorie	Fonctionnaires et contractuels sur emploi permanent		
		Hommes	Femmes	Total
	A			0
	B			0
	^			0



Il est possible que certains indicateurs apparaissent en orange, il s'agit de problèmes, nommés « incohérences »



● Donnée(s) en attente ● Erreur(s) de cohérence ● Donnée(s) remplie(s) à 0 ● Donnée(s) remplie(s)

### Incohérences 50

Les rémunérations d'un ou plusieurs agents Homme de catégorie A et de filière Administrative à l'indicateur 3.2.1 ne correspondent pas aux ETPR (rémunérations inférieures au SMIC multiplié par l'ETPR ou supérieures à 6 fois le SMIC multiplié l'ETPR); merci de corriger le nombre d'ETPR (Indicateur 1.2.4) ou la rémunération (Indicateur 3.2.1) pour le ou les Homme(s) de catégorie A de la filière Administrative

Les rémunérations d'un ou plusieurs agents Femme de catégorie A et de filière Administrative à l'indicateur 3.2.1 ne correspondent pas aux ETPR (rémunérations inférieures au SMIC multiplié par l'ETPR ou supérieures à 6 fois le SMIC multiplié l'ETPR); merci de corriger le nombre d'ETPR (Indicateur 1.2.4) ou la rémunération (Indicateur 3.2.1) pour le ou les Femme(s) de catégorie A de la filière Administrative

Les rémunérations d'un ou plusieurs agents Homme de catégorie B et de filière Administrative à l'indicateur 3.2.1 ne correspondent pas aux ETPR (rémunérations inférieures au SMIC multiplié par l'ETPR ou supérieures à 6 fois le SMIC multiplié l'ETPR); merci de corriger le nombre d'ETPR (Indicateur 1.2.4) ou la rémunération (Indicateur 3.2.1) pour le ou les Homme(s) de catégorie B de la filière Administrative

### Incohérences 50

#### Indicateur 1.2.4

100% Nombre de contractuels en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) dans l'année par fil

Champ : le tableau qui suit concerne les contractuels sur emploi permanent, occupant un emploi à temps complet ou non complet et ayant été rémunérés au moir

groupes de lignes  
Administrative, Animation, Culturelle, Incendie secours, Médico-sociale, Médico-technique, Police municipale, Sociale, Sportive, Technique

Catégorie	Hommes
	Administrative
A	0

1.1.2 - Nombre de fonctionnaires occupant un emploi permanent à temps complet au 31/12/2016 par sexe, cadre d'emplois et selon la quotité de temps de travail Donnée(s) attendue(s)

Champ : le tableau qui suit concerne les agents titulaires et stagiaires occupant un emploi permanent  
Remarque importante : les agents occupant un emploi fonctionnel doivent être uniquement comptabilisé dans leurs cadres d'emplois et grades respectifs.

FUNCTIONNAIRES sur emplois permanents occupant un poste à TEMPS COMPLET et exerçant leurs fonctions à :

	Temps plein		Tout type de TEMPS PARTIEL (sauf thérapeutique)				Total		Hommes	Femmes	Total
	100%		Moins de 80%		de 80% à moins de 90%		90% et plus				
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			
	1.1.2 (1)	1.1.2 (2)	1.1.2 (3)	1.1.2 (4)	1.1.2 (5)	1.1.2 (6)	1.1.2 (7)	1.1.2 (8)			
	Administrative [0]										
Administrateur [1,1,1]=1									0	0	0

Les incohérences sont présentées en rappel au-dessus des thématiques, et apparaissent en orange sur les indicateurs


Au cours du remplissage, votre page d'accueil ressemblera à ceci


- ↑ ACCUEIL
- ▶ Emploi
- ▶ Recrutements
- ▶ Parcours professionnels
- ▶ Organisation du travail
- ▶ Rémunération
- ▶ Santé et sécurité au travail
- ▶ Formation
- ▶ Droits Sociaux
- ▶ Environnement
- ▶ RASSCT
- ▶ Handitorial
- ▶ Gpeec


Application Rapport Social Unique


version 20241.6.2


Pour une navigation optimisée, merci d'utiliser la version Mozilla V125 et Google Chrome V125


 Réinitialiser la saisie

 Revenir en saisie agent par agent

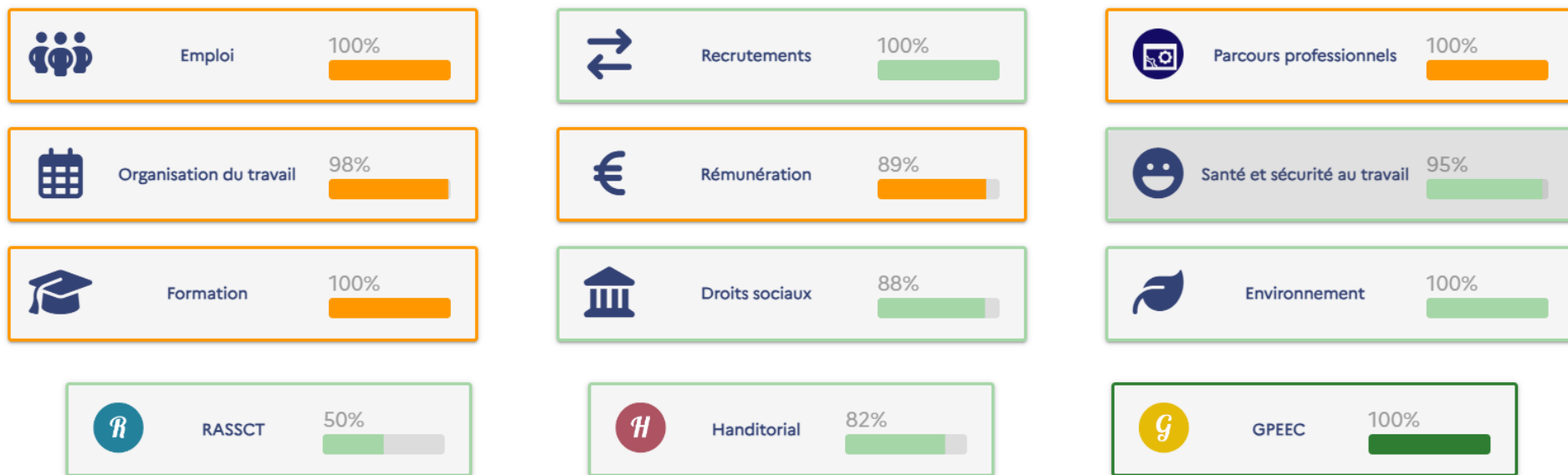
 9 Rapport d'incohérences

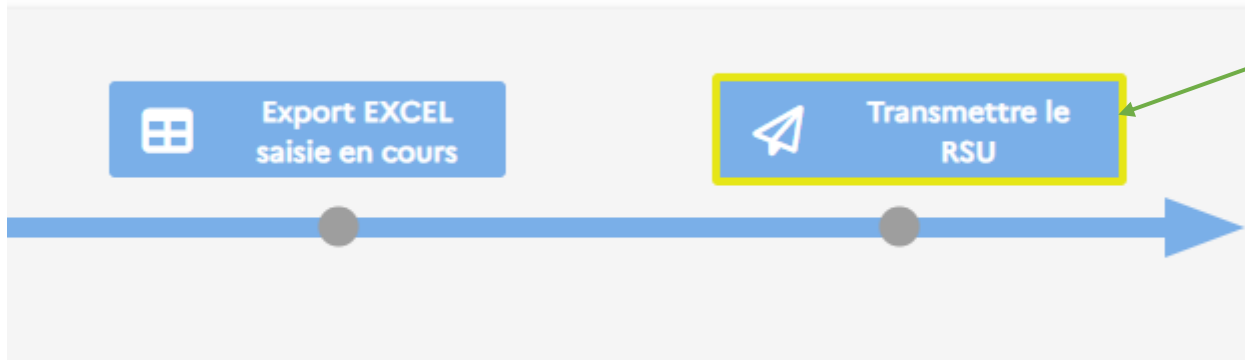
 Export EXCEL saisie en cours

 Transmettre le RSU

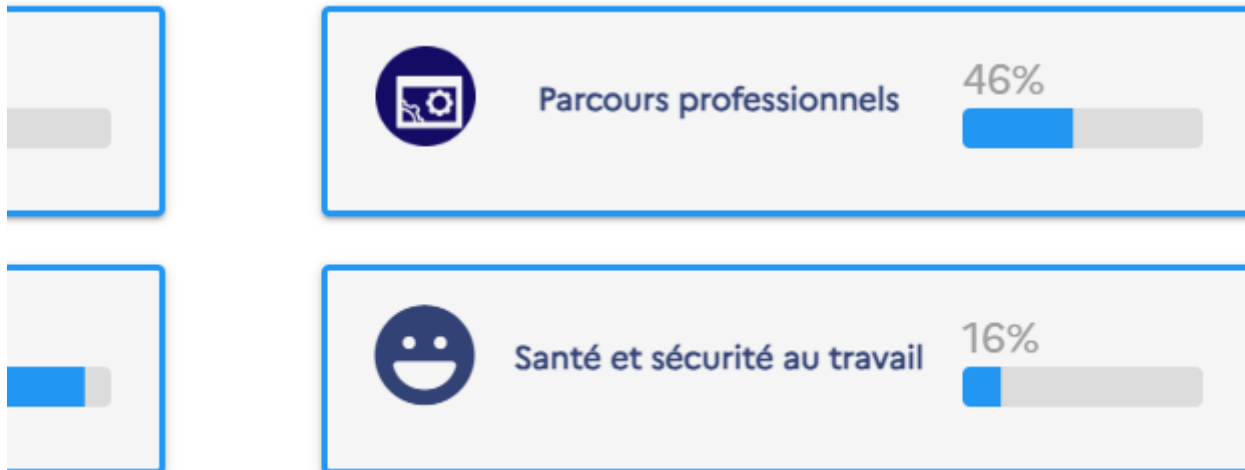


Saisie débutée le 29/04/2024 sans pré-remplissage. RSU en attente de validation de la part de votre Centre de gestion



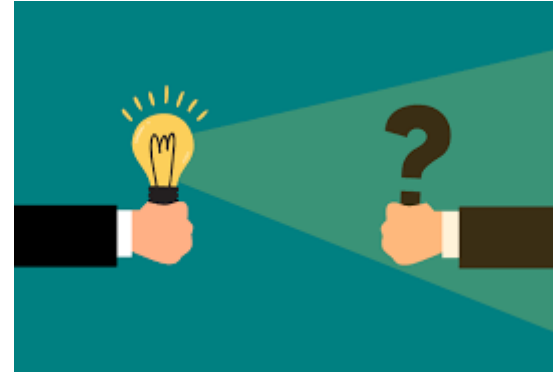


Une fois les données complétées il suffit de transmettre le RSU



- S'il y a transmission par erreur, nous pouvons vous redonner la main
- S'il y a de nombreuses incohérences, le RSU sera refusé. Vous reprendrez la main pour lever les incohérences

Pour toute question, conseil,  
aide :  
[rsu@cdg29.bzh](mailto:rsu@cdg29.bzh)



**Besoin d'aide, de conseil ou de précision lors du remplissage du RSU ?**

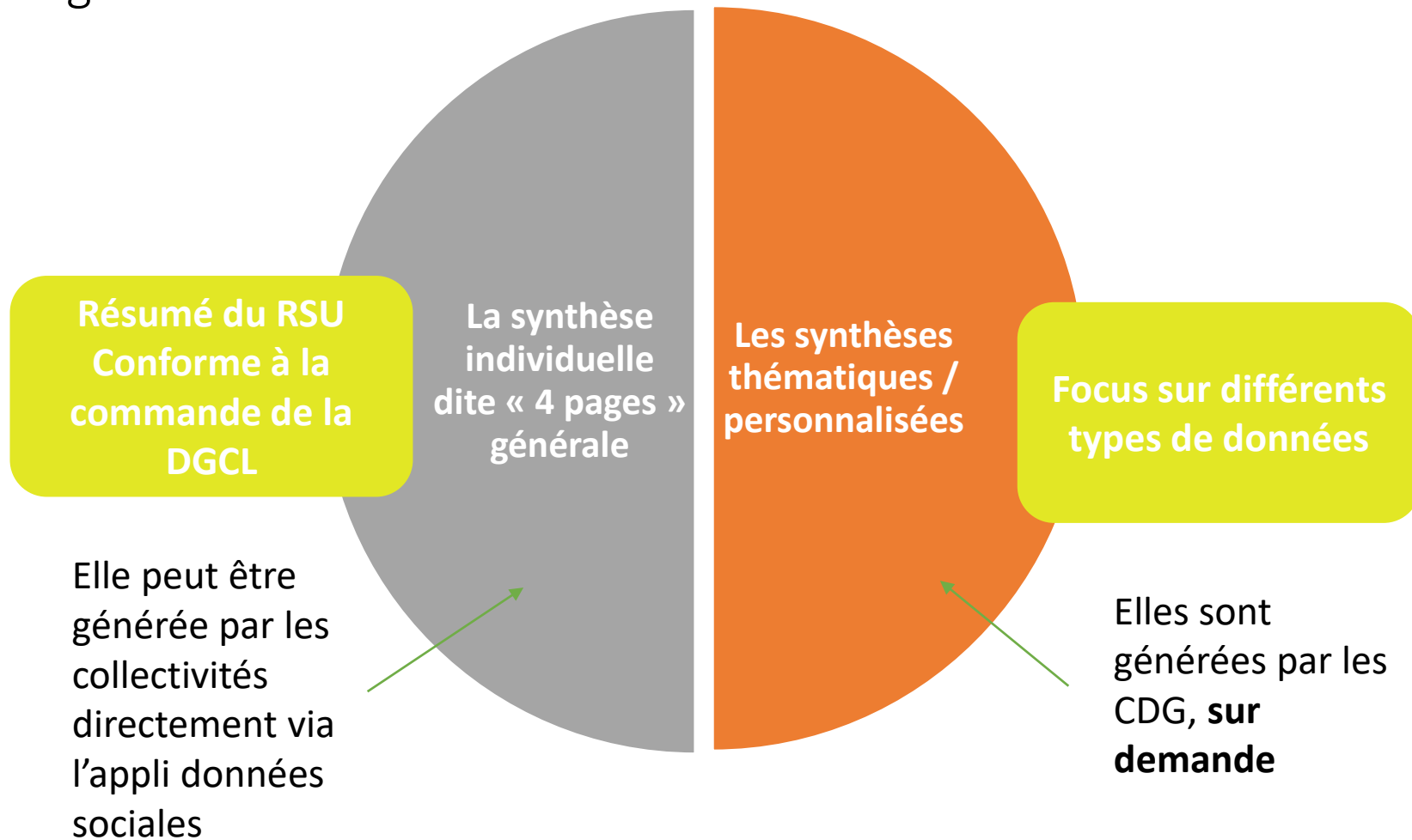
**N'hésitez pas à contacter le Référent RSU : Sébastien Le Couriaut**

**02 98 64 11 30**


**rsu@cdg29.bzh**


# Conseils pratiques et exemple de synthèse







On distingue :



## Comment récupérer sa synthèse ?

▼  Analyse  
└── Exporter mes données  
    sociales



Enquête	Etat de saisie	Nombre d'agents permanents	Mes Analyses		
			 RSU	 Données agents	
RSU 2023	En cours de saisie	0			

Export de la synthèse générale 

Export des données agents 

Export des données RASSCT,  
Handitorial et GPEEC 



Transmet un fichier zippé : à extraire dans un dossier dédié (3 fichiers)

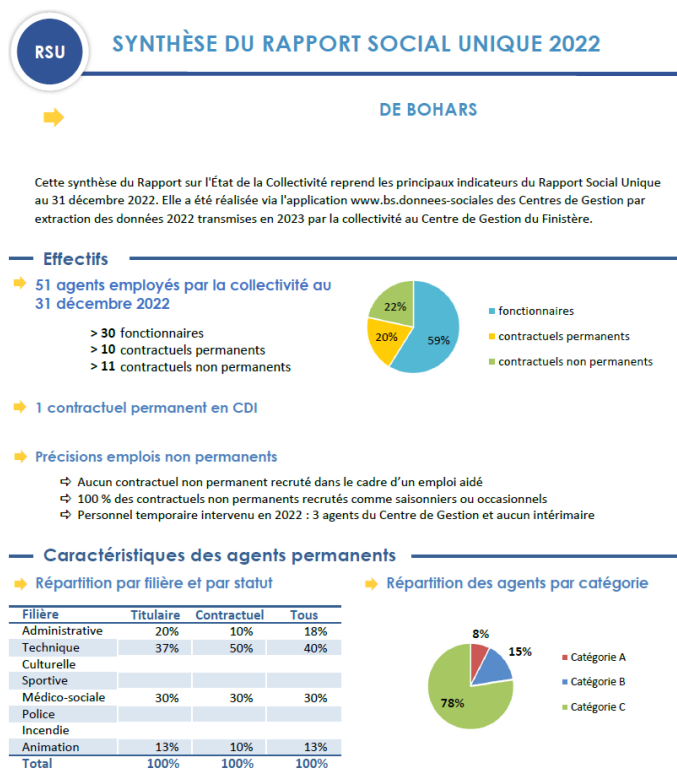
Ouvrir le fichier en format .xlsm



IMPORTER VOS DONNEES ET EDITER VOTRE  
SYNTHESE

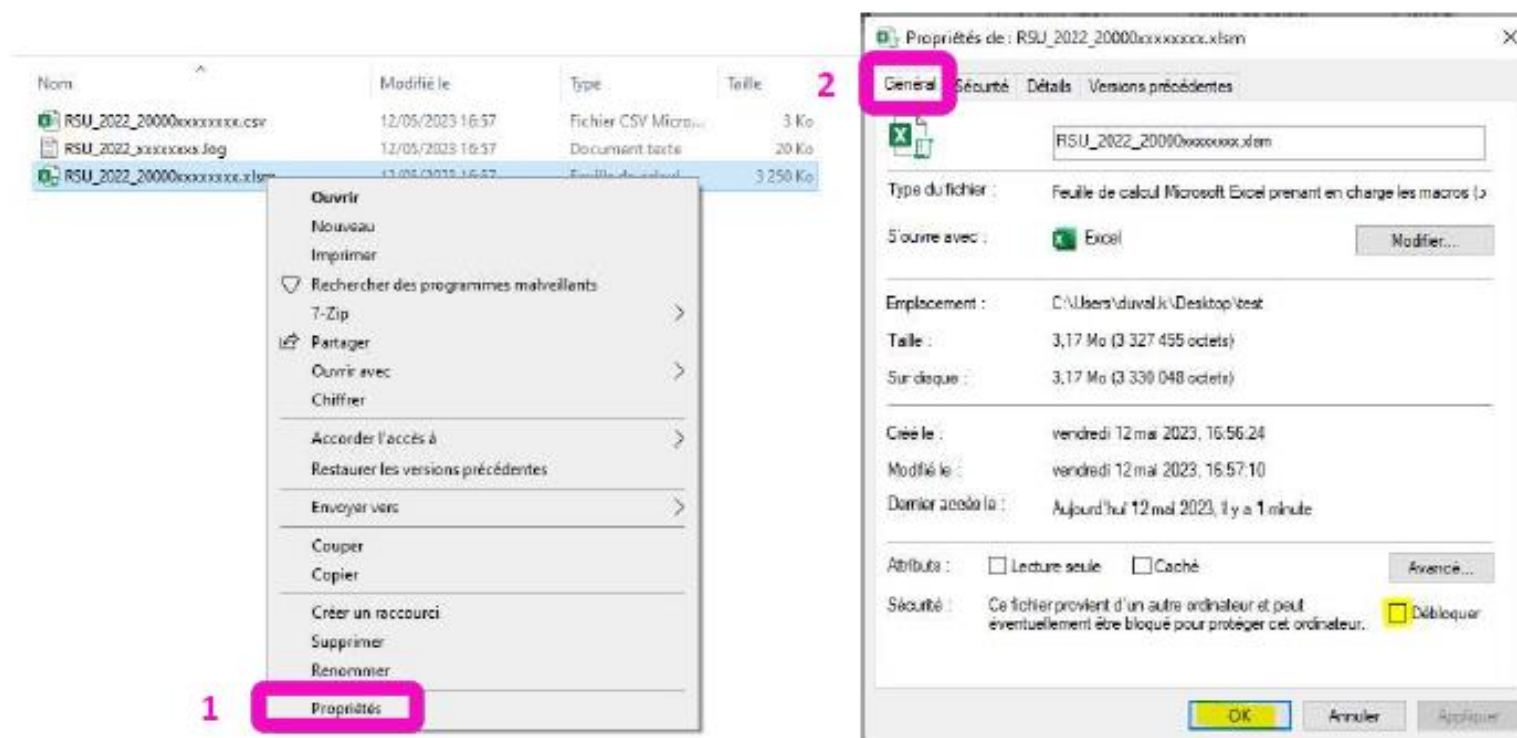


Génération d'un fichier .pdf

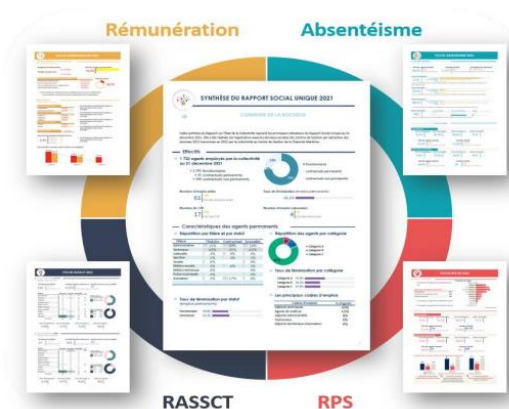


 **RISQUE DE SÉCURITÉ** Microsoft a bloqué l'exécution des macros, car la source de ce fichier n'est pas approuvée.

Il y a une petite manipulation à faire pour obtenir sa synthèse :



## Les SYNTHÈSES du RAPPORT SOCIAL UNIQUE



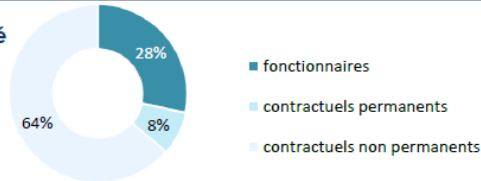
2022

<b>FOCUS ABSENTEISME</b>	<b>OUI</b>
Ce zoom sur l'absentéisme est un outil de mesure et de suivi de l'absentéisme permettant à chaque employeur de disposer d'une analyse sur sa collectivité, sur la base des données du rapport Social Unique	
<b>FOCUS RPS</b>	<b>OUI</b>
Ce document se compose de données de cadrage, d'indicateurs de perception ou de vécu et indicateurs de fonctionnement mais également des indicateurs de santé au travail. Pour répondre à cette obligation réglementaire, il convient de compléter cette synthèse quantitative des RPS par des éléments qualitatifs.	
<b>FOCUS RASSCT</b>	<b>OUI</b>
Ce zoom permet d'alimenter les indicateurs du rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail. Il convient de compléter cette synthèse quantitative par des éléments qualitatifs.	
<b>FOCUS RASSCT +</b>	<b>OUI</b>
Ce zoom permet d'alimenter les indicateurs de l'enquête complémentaire RASSCT (Sièges des lésions des accidents de travail, types d'activités, types de maladies professionnelles...)	
<b>FOCUS REMUNERATION</b>	<b>OUI</b>
Ce focus reprend les principaux indicateurs en matière de rémunération et de régime indemnitaire présents dans le Rapport Social Unique.	

## Effectifs

➔ 250 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2022

- > 71 fonctionnaires
- > 20 contractuels permanents
- > 159 contractuels non permanents



Nombre d'emploi aidés

0 | 0%  
Part des emplois aidés (tous emplois)

Taux de féminisation (emplois permanents)

74,7%

Nombre de CDI

0 | 0%  
Part des CDI (tous contrats)

Nombre d'emploi saisonniers ou accroissement

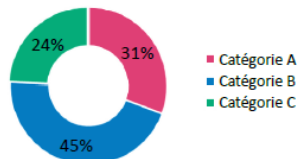
14 | 6%  
Part des saisonniers (tous emplois)

## Caractéristiques des agents permanents

➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Ensemble
Administrative	80%	55%	75%
Technique	11%	20%	13%
Culturelle	3%	10%	4%
Médico-sociale	6%	15%	8%

➔ Répartition des agents par catégorie



➔ Taux de féminisation par catégorie

Catégorie A 64,3%  
Catégorie B 78,0%  
Catégorie C 81,8%

➔ Taux de féminisation par statut (emplois permanents)

Fonctionnaire 77,5%  
Contractuel 65,0%

➔ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Rédacteurs	32%
Adjoints administratifs	22%
Attachés	20%
Techniciens	9%
Assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	4%

## Données absentéisme selon les tranches d'âge (emplois permanents)

Tranche d'âge	Taux d'absentéisme	Taux d'exposition
65 ans et plus	0,0%	0,0%
60 à 64 ans	0,0%	0,0%
55 à 59 ans	15,7%	44,4%
50 à 54 ans	2,5%	46,7%
45 à 49 ans	2,2%	50,0%
40 à 44 ans	4,3%	57,9%
35 à 39 ans	3,8%	75,0%
30 à 34 ans	6,7%	100,0%
25 à 29 ans	1,4%	57,1%
20 à 24 ans	1,9%	100,0%
moins de 20 ans		

➤ Le taux d'absentéisme le plus élevé concerne les 55 à 59 ans avec 15,68%

➤ Le taux d'exposition le plus élevé concerne les 30 à 34 ans avec 100%

## Données absentéisme selon le motif d'absences (emplois permanents)

Motif d'absence	Taux d'absentéisme	Taux de fréquence	Taux d'exposition	Indice de gravité
Pour maladie ordinaire	3,0%	76,9%	52,7%	14,0
Pour accidents du travail imputables au service	0,0%	1,1%	1,1%	5,0
Pour accidents du travail imputables au trajet	0,0%	1,1%	1,1%	8,0
Pour maladie professionnelle ou contractée en service	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Pour congé de maladie longue durée	1,1%	1,1%	1,1%	365,0
Pour congé de longue maladie, congé de grave maladie	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Pour disponibilité d'office pour raison de santé	0,0%	0,0%	0,0%	0,0
Pour maternité et adoption (1)	0,4%	2,2%	2,2%	65,5
Pour naissance ou pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption, pour paternité et accueil de l'enfant, pour hospitalisation immédiate de l'enfant à la naissance	0,0%	0,0%	0,0%	0,0

Synthèse permettant de comparer les données RSU d'une collectivité d'année en année.

Effectifs

Caractéristiques des agents permanents

Temps de travail

Âge des agents

Equivalent temps plein rémunéré

Positions particulières

Mouvements

Evolution professionnelle

Sanctions disciplinaires

Budget et rémunérations

Heures supplémentaires/complémentaires

Absences

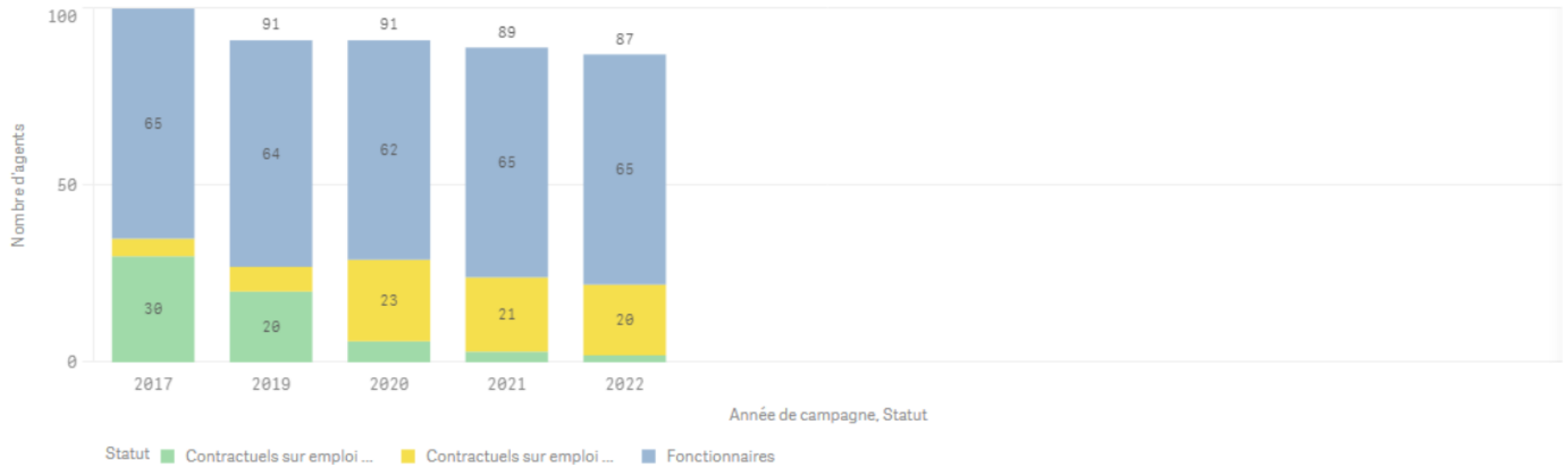
Accident de travail

Formation

## Evolution du nb d'agents selon le statut

Statut	2017	2019	2020	2021	2022
Contractuels sur emploi non permanent	30	20	6	3	2
Contractuels sur emploi permanent	5	7	23	21	20
Fonctionnaires	65	64	62	65	65

## Evolution du nb d'agents selon le statut



Sur le site Internet du CDG29 :

- Mise en place de fiches repères, permettant de se comparer par strates, sur la région Bretagne :
  - Communes (selon nombre d'habitants)
  - CCAS et CIAS
  - Intercommunalités (selon nombre d'habitants)



### FICHE REPÈRES DU RSU 2022

#### Communes de Bretagne ayant entre 500 et 1999 habitants

Cette Fiche reprend les principaux indicateurs du RSU 2022. Elle permet à une collectivité de se comparer à un groupe de collectivités présentant les mêmes caractéristiques (ex : type de collectivités, nombre d'agents, strate démographique...). Elle a été réalisée via l'application [www.donnees-sociales.fr](http://www.donnees-sociales.fr).

Reprend les données  
selon la synthèse  
générale

**TAUX DE  
RETOUR**

**56%**

> 325 collectivités, ayant au moins un agent, ont transmis leur RSU sur 582 recensées

> 3 685 agents recensés dans ces collectivités dont 2 788 fonctionnaires, 527 contractuels permanents et 370 contractuels non permanents

**Effectifs**

### L'outil LDG : Participe à la phase diagnostic / état des lieux des LDG

On y retrouve les items suivants →

- **Effectifs** : répartition par catégories, temps de travail par statut(TC,TNC ; TP), ETPR...
- **Temps de travail** : cycle de travail, télétravail, HC/HS (et filières concernées), journées de congés supplémentaires...
- **Mouvements dans la collectivité** : variation effectif, pyramide des âges, avancement/promotion,
- **Rémunérations** : part des charges du personnel, part des primes, RIFSEEP
- **Formation** : part des agents formés, nombre moyen de jours de formation
- **Absentéisme** : données statistiques ; contrôlé ? Contrat assurance statutaire ?
- **Données sur les conditions de travail**
- **Données sur les protections et actions sociales, relations sociales**
- **Egalité professionnelle** : emploi permanent/fonctionnel, TNC, TP, répartition prime/genre
- **Budget et rémunération** : part des primes, etc.



## Partie 1 : Stratégie pluriannuelle de politique RH

### 1 Les effectifs

#### Données chiffrées

	Données Collectivité		Données "Repères"
Effectif physique permanent rémunéré au 31/12	19	<	32
Effectif annuel en équivalent temps plein rémunéré	16,1	<	30
Part de l'encadrement supérieur et intermédiaire	0%	<	19%

*Pour aller plus loin concernant les effectifs (répartition par filière, catégorie, cadre d'emplois, et répartition par genre, les agents en position statutaire particulière...), consulter la synthèse du Rapport Social Unique.*



Des comparatifs par rapport aux données repères

#### Informations complémentaires

Informations à compléter :

Existe-t-il un organigramme actualisé ?	Non
Tous les agents disposent-ils d'une fiche de poste à jour ?	Oui
Le tableau des effectifs est-il à jour ?	Oui



Des données spécifiques

#### Commentaires ou éléments de contexte

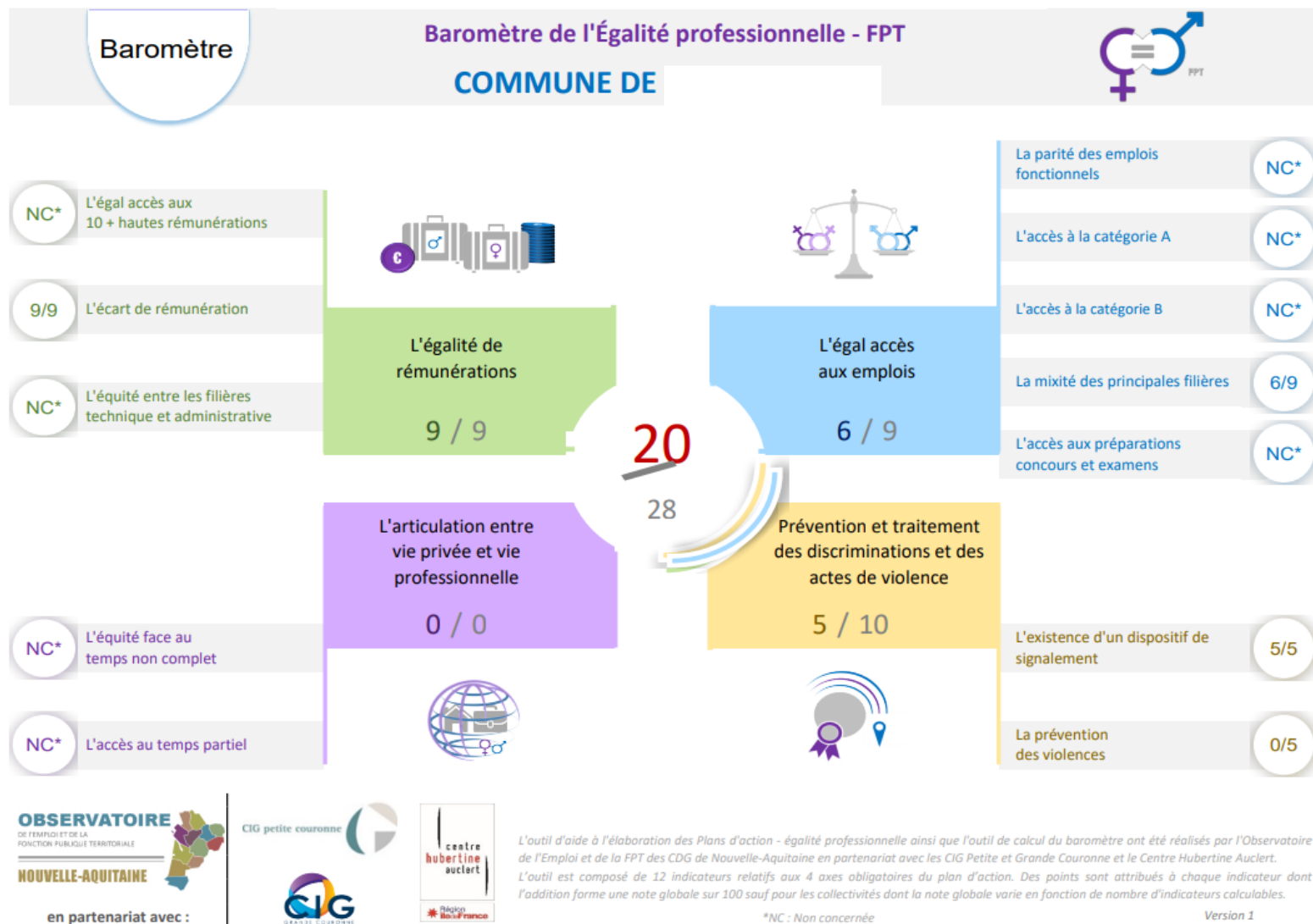
Le pilotage de la structure est assuré en partie via des prestations : la Direction (0,15 ETP) et l'activité de chef de service (0,2 ETP). En interne, 2 agents sont en posture d'encadrement hiérarchique : l'agent en charge de la RH et de la comptabilité sur le volet administratif, le coordonateur (éducateur spécialisé) auprès de l'équipe éducative.

#### Actions à mettre en place

	Priorité :
<input checked="" type="checkbox"/> Formaliser l'organigramme de la structure	1
<input checked="" type="checkbox"/> Etudier les possibilités statutaires d'avancement de carrière	1



Des propositions d'action pour nourrir vos LDG, avec vos priorités



Production  
d'un outil  
d'aide à  
l'élaboration  
du plan  
d'action égalité  
professionnelle

Des indicateurs issus du travail du centre Hubertine Auclert

Pour résumer :

- Le RSU est obligatoire (se basant sur les données sociales 2023)
- Le RSU contribue à la définition des Lignes Directrices de Gestion.
- Le RSU constitue un outil de pilotage RH et de dialogue social.

Dans un délai de soixante jours à compter de la présentation du rapport social unique au comité technique et au plus tard avant le 31/12/2024, le RSU est rendu public par la collectivité sur son site internet ou, par tout autre moyen permettant d'en assurer la diffusion.

### Calendrier de la campagne RSU 2023

#### Avril 2024

Ouverture de la campagne RSU sur l'application « données sociales »



Passage au Comité Technique	Date limite de publication
• 30 septembre	• 30 novembre
• 31 octobre	• 31 décembre
• 16 décembre	• 31 décembre

#### Décembre 2024

Clôture de la campagne RSU 2024 sur l'application « Données sociales »

## *Demande réglementaire*



## *Dans les faits*





## RSU et instances

Rappel :

- Présenter pour avis au CST de la collectivité (ou CST départemental) avec au minimum (Art 5 de la loi du 6/08/19) :
  - 1° Les caractéristiques des emplois et la situation des agents relevant du comité social ainsi que, le cas échéant, de ceux qui ne sont pas électeurs de ce comité ;
  - 2° La situation comparée des femmes et des hommes et son évolution ;
  - 3° La mise en œuvre des mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle, notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap. »
- Puis présenter pour information à l'assemblée délibérative (pas de délibération à l'issue de la présentation)
- Puis communicable à toute personne en faisant la demande (agent, personne extérieure)
- Selon l'article 10 décret du 30 novembre 2020, le rapport social unique doit être rendu accessible via son intranet ou par tout autre moyen permettant d'en assurer la diffusion dans un délai de soixante jours à compter de la présentation du RSU au comité social territorial et au plus tard avant le 31/12/2023.

N'hésitez pas à poser vos questions





7 boulevard du Finistère  
29000 Quimper  
02 98 64 11 30  
cdg29@cdg29.bzh



[www.cdg29.bzh](http://www.cdg29.bzh)